la Parole
N°40 hiver 2005

# de l'art de ne pas répondre...

*Epilogue de début* par Xavier Serry

Nous voilà de plein nez dans la froidure hivernale. Le conteur fou est seul, frigorifié, au pied de son arbre à Palabre. Les autres ont réinvesti les petits lieux, souvent chaleureux, de nos racontées hivernales. On notera, sur le sujet, la continuelle valse des "lieux du conte" parisiens (avec des tarifs nettement à la hausse !) et la stabilité en régions : la librairie Parsifal et le Thé de Chine confirment, tandis que les 7 Lézards débarquent pour la capitale ; le Moulin à Parole à Toulouse et la Baleine Qui Dit "Vagues" à Marseille continuent leur oeuvre pendant que le Biplan, à Lille, monte au créneau.
On sait l'économie fragile de ces lieux et l'engagement -le militantisme !- nécessaire de ceux qui les animent ou qui y programment.

Dans *l'Epilogue de début* de notre dernier numéro, nous ironisions sur les parrainages Mondoral, relevant quelques flottements. L'automne n'a que peu éclairé notre lanterne. On a pu croiser sur les chemins quelques parrainés apeurés recherchant qui pouvait bien être leur parrain. D'autres, les parrains, souhaitant se dépatouiller de ce statut sans avoir l'air de sonner la charge en solo. D'autres encore, plus studieux (on en est) à lire et relire ce qui a bien pu s'écrire sur la question pour ne pas mourir idiot. Personne ne souhaitant, à Mondoral, endosser la responsabilité de l'idée, nous fûmes renvoyés à la Rencontre des Parrains du 13 décembre à Chevilly-Larue à laquelle nous ne fûmes pas invités. Résultat : le 13 décembre peut être consacré à la rédaction de cet *Epilogue* et nous vous renvoyons, à notre tour, aux qualités de communicants de Mondoral pour en savoir plus.

Puisqu'on parle de Mondoral... Ce numéro 40 de *la Parole* publie un large entretien avec Alain Brunsvick du Ministère de la Culture. Cette entrevue instructive vient en écho à celle de Michel Jolivet de la Maison du conte, publiée au printemps dernier dans ces mêmes pages. Nous aurions également souhaité faire un point sur l'utilisation de l'argent de Mondoral. L'entité n'ayant pas, à ce jour, de réalité juridique (voir l'entretien avec Michel Jolivet), il faut se retourner vers les trois structures pour savoir quel a été le coût de l'ensemble des opérations Mondoral pour 2003 et 2004 (années de subventionnement). "Ce n'est pas la question", nous a-t-on répondu à Grenoble, "il faut plutôt se demander comment le Ministère va véritablement prendre en compte et soutenir cette discipline dans l'avenir" (on cite de mémoire). Reconnaissons une cohérence : l'utilisation de l'argent n'étant pas la question, nous n'avons pas eu de réponse. "Mondoral coûte plus qu'il ne rapporte et complique même la vie localement", est-il également précisé.

Si les structures -et les hommes- de Mondoral semblent fatigués des critiques qu'ils reçoivent, nous pouvons ici, avec eux, regretter qu'il soit si difficile de fédérer dans notre discipline qui apparaît parfois comme un "panier de crabes individualistes", chacun voyant midi à sa porte. Nous pouvons alors saluer l'engagement dans un tel projet.

En attendant, notre question était simple et légitime (et, le croirez-vous, sans aucune volonté de polémiquer) : comment l'argent a-t-il, jusqu'à présent, été utilisé ?